



PERMIS AAC

LES PIÈCES À FOURNIR

- Photocopie recto-verso de la carte d'identité
- 4 photos d'identités normes « passeport »
(en couleur, ni scannées, ni photocopiées)
et sans lunettes
- 2 enveloppes au format A4 timbrées à 100g
- 1 enveloppe au format standard longue, timbrées à 20g

CAS PARTICULIERS

- Photocopie de l'attestation de recensement
(si plus de 16 ans)
- Photocopie recto-verso du permis AM
(anciennement BSR, pour la conduite des cyclomoteurs)

NOS AUTO-ÉCOLES

LE MANS 72000
12 rue Marcel Proust
02 43 85 43 81

SARGÉ 72190
12 rue Marcel Proust
02 43 85 43 81

www.ecole-de-conduite-dany-bourneuf.com